Semaine 17, - Avril 2018 L'hebdopetit mais costaud!





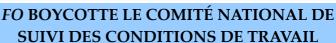


MUTATIONS : ÇA NE TOURNE PAS ROND !

Le 17 avril, lors de la CAPN de catégorie C, le président de la CAP a annoncé que "compte tenu du trop grand décalage temporel entre l'élaboration du mouvement de mutations de la catégorie C et celui des catégories B et A, les demandes liées des agents concernés ne seront pas examinées".

Cette décision remet en cause une pratique considérée comme un <u>acquis</u>. En conséquence, *FO* a saisi la DGFiP pour lui demander les aménagements suivants :

- si des agents de catégorie C ayant effectué des demandes liées avec des agents de catégorie B ou A étaient mutés, nous demandons que les agents de catégorie B ou A concernés puissent déposer une demande de rapprochement tardive.
- de même, la question de la temporalité ne se posant pas entre l'élaboration des mouvements des catégories B et A, nous demandons le maintien de l'examen des demandes liées.



Dans le cadre de l'action intersyndicale, *FO* a boycotté ce comité programmé du 17 avril. Cette action s'inscrit dans la mobilisation actuelle et la demande de réception des organisations syndicales par le ministre.

Ce comité national est devenu au fil du temps un exercice convenu et une instance où l'autosatisfaction de la DGFiP ne fait plus illusion.

En plus des sujets habituels (synthèse des évaluations et de prévention des risques professionnels, résultats de l'observatoire interne, bilan de l'activité de la cellule de médiation) étaient prévus quelqus nouveaités (mise en place d'assistants de prévention référents, Espaces De Dialogue (EDD) rénovés, mise en œuvre du nouveau dossier de présentation des grands projets, charte des bonnes relations au travail, mise en place d'une cellule d'écoute psychologique et d'une « semaine de la qualité de vie au travail ».

Il nous a paru important cependant, à **FO** d'exposer les positions que nous aurions exprimées si nous avions siégé.

FO continue de répéter que des outils ne font pas une politique.

Le lien de cause à effet entre Risques Psycho-Sociaux (RPS) et suppressions d'emplois n'échappe à personne, sauf à notre Directeur Général! Le plus sûr moyen, pour ce dernier, d'améliorer les conditions de travail est de supprimer des missions, via notamment l'Adaptation des Structures du Réseau (ASR), les « lignes directrices » et bientôt les prochaines décisions d'Action Publique 2022. En effet, si les réflexions autour d'Action Publique 2022 débouchent sur des décisions, elles aggraveront inéluctablement les conditions de travail et amplifieront encore plus le mal-être des collègues.

L'inversion de la courbe de la morosité et du malêtre des personnels n'est clairement pas à l'ordre du jour et atteint même un niveau historique si l'on se réfère au dernier observatoire interne avec entre autres le stress au travail est lui coté sur une échelle de 10 à :

A +	A	В	C
7,1	6,7	6,5	6,3

L'empilement de mesures curatives, dont les dernières en date sont la « charte des bonnes relations au travail », la cellule d'écoute psychologique ou encore la « semaine de la qualité de vie au travail », ne sont que des palliatifs, quelquefois provocateurs, à une situation devenue dramatique. C'est pourquoi *FO* réitère sa demande d'arrêt des réorganisations de services incessantes et des suppressions d'emplois, et d'un bilan de leur impact sur les personnels et la qualité de service.

ACTION TRIPODE "ROYALE"

Le 17 avril 2018 une centaine d'agents ont été réunis en HTI. Lors de ces réunions, ils ont pu apprendre que les 21 premiers dossiers pendants devant le tribunal administratif (procédure judiciaire de préjudice moral) devraient être instruits avant cet été.

Ce 1^{er} procès établira le jugement du Tribunal par rapport aux demandes et aux arguments juridiques des Ministères qui les contestent. Dès que la date sera connue, il sera fait appel pour soutenir à l'audience ces victimes de l'amiante. Par contre, le rapport de l'IGAS qui devait initialement paraître en janvier 2018, est toujours aux abonnés absents! C'est pourquoi l'intersyndicale appelle à l'action:

Rassemblement samedi 28 avril de 15H à 16H30 Place Royale

Pour rappeler : à la population nantaise :

- le fléau qu'est l'amiante dans le 44 ;
- que le Tripode est un cas exceptionnel d'exposition!
- aux Ministres notre détermination à obtenir le classement.

Avec banderole, prises de paroles, combinaisons blanches, masques, bulletin d'information aux passants, etc.

La population nantaise sera ainsi informée du drame de l'amiante et de la situation d'injustice qui est faite, alors que le bilan épidémiologique est lui, sans appel!